VOL. CXXXVII 2023/2

EPHEMERIDES LITURGICAE

CENTRO LITURGICO VINCENZIANO
EDIZIONI LITURGICHE

EPHEMERIDES LITURGICAE

COMMENTARIUM TRIMESTRE DE RE LITURGICA

A PEER REVIEWED JOURNAL

anno 137 – fascicolo n. 2 – aprile-giugno 2023

ISSN: 0013-9505

DIRECTOR
Giuseppe GUERRA, C.M.

EDITORIAL BOARD
Editor: Anthony WARD, S.M.
Nicola ALBANESI. C.M.; Maurizio BARBA; Przemyslaw NOWAKOWSKI. C.M.; Juan REGO; Juan Manuel SIERRA LÓPEZ; Markus TYMISTER

SCIENTIFIC ADVISORY BOARD
Giorgio BONACCORSO, O.S.B. *(Padova)*; Sebastian BROCK *(Oxford)*; Alfredo DI STEFANO *(Roma)*; Cristina DONDI *(Oxford)*; Roberto FUSCO *(Roma)*; Nicola GIAMPIETRO *(Roma)*; Manfred HAUKE *(Lugano)*; Jo HERMANS *(Rolduc)*; Antony George KOLLAMPARAMPIL *(Roma)*; Angelo LAMERI *(Roma)*; Natale LODA *(Roma)*; André LOSSKY *(Paris)*; Dennis MCMANUS *(Emmitsburg, Maryland)*; Franco MANZI *(Milano)*; James P. MORONEY *(Leominster, Massachussets)*; Browen NEIL *(Brisbane)*; Gerard O'CONNOR *(Portland, Oregon)*; Caitríona Ó DOCHARTAIGH *(Cork)*; Daniel VAN SLYKE *(Roanoke, Texas)*

ADMINISTRATION
CENTRO LITURGICO VINCENZIANO
Via Pompeo Magno, 21 – I 00192 Roma
Fax +39 063221078
clv@cmroma.it – http://www.clvedizioni.it

Autorizzazione del Tribunale di Roma, Decr. N. 18217 del 1° agosto 1980
Giammarioli Stampa srl – Via delle Cisternole, 24 – Frascati (RM)

© PROPRIETAS LITTERARIA

The content and opinions expressed in signed articles, notes, reviews, and reports are those of the authors and not necessarily of the Editorial Board. Unsigned contributions are to be attributed to the Editorial Board.

Ephemerides Liturgicae 137 (2023) 237-256

CHANTER LES MORTS À LYON VERS 1400. LITURGIE, LIEUX ET MÉMOIRES

La question des lieux de l'Église, de ses rituels, est un problème fondamental de l'historiographie médiévale depuis de longues années. S'y intéresser nécessite de poser son regard sur des sources variées, historiques, liturgiques, archéologiques...: la mort n'échappe pas à cette exigence. En ce qui concerne les morts, la très célèbre fête du 2 novembre, née au tournant de l'An mil dans le monde clunisien[1], a rencontré un succès croissant en Occident, principalement à partir du XIII^{e} siècle. En revanche, une solennité similaire, plus rare et aussi plus tardive, s'est imposée dans l'Église de Lyon au 14 janvier: en inscrivant à cette date une fête des morts dans le cursus de son sanctoral, Lyon fait preuve d'une grande originalité. Aujourd'hui encore ignorée tout autant des historiens de la ville de Lyon que de ceux de la liturgie, cette fête *De mortuis* permet de mettre en lumière lieux de culte, liturgie et rituels.

Contrairement à la plupart des principales églises de la ville de Lyon pour lesquelles il est bien difficile de connaître le formulaire et le cérémonial liturgiques de cette solennité, le *liber ordinarius* de Saint-Paul lui consacre une place importante. De là, surgissent de nombreuses questions: existe-t-il un rituel liturgique propre et innovant pour le 14 janvier? Le rituel de cette fête utilise-t-il les espaces ecclésiastique et funéraire de façon spécifique? Adapte-t-il son formulaire liturgique, mais aussi l'ordre et la manière de dire ces pièces liturgiques, aux lieux du culte? Y-a-t-il des évolutions, des changements, des ruptures, mais aussi des continuités? À partir de toutes ces interrogations, comment peut-on comprendre l'interaction entre la liturgie et les lieux de son développement, de son action? L'une influe-t-elle sur l'autre? Si oui, comment? Les textes du formulaire liturgique s'adaptent-ils (ou non) aux lieux et à l'architecture ecclésiastiques dans lesquels ils sont mis en scène?

L'utilisation croisée des sources nécrologiques, liturgiques et statutaires de cette collégiale urbaine devrait permettre de répondre à ces questions,

[1] Voir par exemple Henri LECLERCQ, « Défunts (Commémoraison des) », Fernand CABROL, Henri LECLERCQ (dir.), *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de liturgie,* t. IV-1, Letouzey & Ané, Paris, 1920, col. 427-456, spéc. col. 453-455.

d'observer les interactions (ou non) entre liturgie et lieux du rituel (sacrés ou non), et d'envisager tour à tour la problématique du temps, des acteurs, des spectateurs, des instruments de dévotion, des sonorités... à la permanence ou aux évolutions architecturales de la collégiale et de ses espaces.

Sources et vocabulaire

Cette fête du 14 janvier ne se trouve consignée que dans huit manuscrits liturgiques du Moyen Âge lyonnais. Si ce nombre est réduit, il révèle toutefois une bonne répartition sur le territoire de la ville de Lyon puisque les grandes collégiales de la ville lui réservent, peu ou prou, une place.

Le seul ordinaire connu à l'usage de Saint-Irénée, datant de 1534 et conservé à la bibliothèque municipale de Lyon, sous la cote ms 1399[2], donne le formulaire *De mortuis* aux fol. 114rb-115rb. La collégiale de Saint-Just a la particularité de compter aujourd'hui encore deux ordinaires, tous deux conservés à la bibliothèque municipale de Lyon sous les cotes ms 6167 et ms 1398 et datant respectivement de la fin du XIII^{e} siècle et du début du XVI^{e} siècle. Cependant seul le ms 1398 de la bibliothèque municipale de Lyon (XVI^{e} siècle) fait mention de cette fête dans son calendrier (*commemoratio defunctorum*) et développe le formulaire au fol. 26rb (*festum mortuorum*). En ce qui concerne la presqu'île et sa collégiale Saint-Nizier, son ordinaire (tardif) inscrit le formulaire *De mortuis* dès la première page, à la suite de la fête de saint Félix[3].

Quatre livres liturgiques à l'usage de la cathédrale Saint-Jean font référence à *De mortuis*: Carpentras, Bibl. mun., ms 70 (bréviaire) au calendrier; Lyon, Bibl. mun., ms 1392 (missel) au calendrier; New York, Th. Seminary, ms lit. 938, fol. 279vb-280ra (bréviaire); Lyon, Bibl. mun., ms 6692 (bréviaire) au calendrier[4]. Toutefois, si les calendriers de Carpentras 70, Lyon 6692 et Lyon 1392 notent respectivement, de première main, une *Commemoratio defunctorum*, une *festa animarum* et

[2] Manuscrit complet, à deux colonnes, de grande taille (360 x 260 mm) comportant 290 feuillets; son titre (fol. 1r): *Incipit usus officii tocius anni secundum usum majoris ecclesie Lugduni. Et secundum consuetudinem et morem inclite nostre ecclesie sancti Yrenei Lugduni [...]*.

[3] Lyon, Archives municipales, SM 003, fol. 1r-v; ce manuscrit date de 1602 mais recopie un manuscrit antérieur d'au moins un (ou deux) siècle(s).

[4] Les deux ordinaires à l'usage de la cathédrale ne portent pas trace du rituel *De mortuis:* le premier est un fragment (troisième quart du XIIe siècle) ne comptant que quatre feuillets insérés dans le manuscrit 537 de la bibliothèque municipale de Lyon (Pascal COLLOMB, « Le premier ordinaire connu à l'usage de la cathédrale Saint-Jean de Lyon (2e moitié du XIIe siècle) », *Revue Mabillon* n° 8 [n.s.] (1997) 13-51); le second est le manuscrit latin 1017 de la Bibliothèque nationale de France datant de la fin du XIIe siècle - début du XIIIe siècle. Comme on le comprendra plus loin, l'ancienneté de ces sources expliquent l'absence de *De mortuis* dans leurs feuillets.

une *commemoratio animarum*, ils n'en restent pas moins muets dans leur sanctoral. Seul New York 938 fait l'inverse en n'inscrivant pas cette fête dans son calendrier, mais ajoute à la fin du formulaire de saint Félix (14 janvier) quelques lignes concernant des problèmes d'occurrence avec la fête *De mortuis*[5]. De cette absence de formulaire, il ne faut pas tirer de conclusion trop définitive puisque elle tient sans aucun doute à la typologie de ces livres: en effet, ces manuscrits sont des bréviaires et des missels et, en conséquence, ils donnent respectivement les formulaires des offices et des messes pour toutes l'année: il n'est donc pas surprenant de ne pas y trouver de formulaire détaillé du rituel processionnel du 14 janvier.

Enfin, l'ordinaire de la collégiale Saint-Paul[6] en son temps *liber incatenatus* au mur de la sacristie de l'église collégiale de Saint-Paul de Lyon avec une chaîne de fer[7] et copié sans doute vers 1400[8], consacre un court chapitre au rituel du 14 janvier. Ce formulaire, relativement précis, servira de fondement pour tenter de mettre en lumière les rapports entre

[5] En outre, ce manuscrit écrit encore que la même chose est faite lors du « jour après la fête de tous les saints » (New York, Theological Seminary, ms lit. 938, f. 280ra).

[6] De cet ordinaire, nous connaissons, à ce jour (2022), neuf copies plus ou moins partielles, établies entre le XVIIIe et le début du XXe siècle; chacune d'entre elles contient, peu ou prou, l'ordinaire et les statuts de la collégiale de Saint-Paul aujourd'hui disparus. L'édition intégrale de l'ordinaire et des statuts du chapitre de Saint-Paul de Lyon est en cours: Pascal COLLOMB (éd.), *Liber ordinarius ecclesie collegialis Sancti Pauli Lugdunensis*, Aschendorff Verlag, Münster (à paraître).

[7] Reliure de cuir (basane) comportant cinq plaques de cuivre, relevées en bosse, avec clous de chaque côté. Il est d'une taille suffisamment importante pour que les utilisateurs le qualifient de « gros livre »: 250 feuillets de parchemin (quelques feuillets et/ou colonnes en blancs ou déchirés) d'une écriture gothique sur deux colonnes.

[8] Éléments de datation de l'ordinaire de Saint-Paul: le corps du texte comporte deux notes dont l'une mentionne la fête de saint Jean Baptiste un dimanche en 1386, et l'autre fait référence à un synode diocésain ayant eu lieu le mardi suivant la Toussaint 1388; ajoutons encore la présence, dans le corps du sanctoral, de la fête de la Visitation de la Vierge instituée par Urbain VI en 1389 pour toute l'Église. La mention d'une fondation faite par Mathieu de Varey, « autrefois chantre de Saint-Paul » († 24 août 1396) est primordiale: *et unus florenus pro domino Mathæo de Varray, quondam cantore* (21 janvier, sainte Agnès). Mathieu de Varey n'est pas un inconnu: l'une de ses premières apparitions dans un document local est l'ordonnance sur les processions du 27 mai 1359 promulguée par l'archevêque Guillaume de Thurey; un acte capitulaire de 1362 le désigne comme chantre (Charles-Malo QUINCARNON, *La fondation et les antiquités de la basilique de Saint-Paul de Lyon*, Georg, Lyon, 1882 (réédition), pp. 93 et 95). Enfin, l'obit de Mathieu de Varey est mentionné de deuxième main dans le *liber tumulorum* de Saint-Paul au 24 août 1396 (Paris, Bibliothèque nationale de France, nal 1124, f. 40v; édité par Jacques LAURENT – Pierre GRAS (édd.), *Obituaires de la province de Lyon*, t. II, 2e partie, Imprimerie Nationale, Paris, 1965, spéc. pp. 191-247); ce *liber tumulorum* est donc à dater de l'extrême fin du XIVe siècle (avant août 1396), mais sensiblement antérieur de quelques années à l'ordinaire liturgique de Saint-Paul puisque ce dernier le cite expressément dans ses statuts (*De anniversario parvo et in eodem officiantibus*). En conclusion, l'ordinaire de Saint-Paul tel que nous le connaissons est le fruit d'une rédaction intervenue quelques années après la mort de Mathieu de Varey (1396), probablement dans la première décennie du XVe siècle.